

Paris, le 17 mars 2015

A l'attention de l'ensemble des Acteurs de l'APF

N° 021-2015/Pdt
AR-SSDR/VR

Objet : Nouvelle campagne de mobilisation « Touche pas à ma MDPH ! »

Chères amies, Chers amis,

Comme vous le savez, les MDPH, maisons d'accès aux droits spécifiques pour toutes les personnes en situation de handicap et leur famille sont aujourd'hui, encore une fois fortement menacées.

En effet, dans le cadre de l'actuelle discussion parlementaire du Projet de loi de l'adaptation de la société au vieillissement, les lobbies des conseils départementaux (ex-conseils généraux) tentent de revenir sur ce dispositif indépendant afin à terme de l'intégrer dans leurs propres services.

En outre sur le terrain, certains Conseils généraux - et ils sont de plus en plus nombreux - mènent une politique de déni du GIP indépendant et s'acharnent à renforcer l'intégration des MDPH dans leurs services au mépris de la loi du 11 février 2005 et de la loi du 28 juillet 2011 qui renforce le statut GIP des MDPH ; certains départements le font sous couvert de « Maisons de l'autonomie (MDA) » et d'autres non.

Pour défendre fermement les MDPH, qui ont besoin avant tout d'améliorer leur fonctionnement avec des moyens budgétaires et humains suffisants pour faire face à la montée en charge très nette des demandes, il y a urgence !

Nous voulons des MDPH renforcées et indépendantes.

Nous vous invitons donc à vous mobiliser avec une nouvelle campagne « Touche pas à ma MDPH ! », notamment à travers la signature et le relais d'une pétition www.change.org/TouchePasAMaMDPH que nous venons de créer. N'hésitez pas également à organiser toute autre action qui vous semblera pertinente en fonction de votre réalité locale et, en particulier, dans le cadre des élections départementales.

Des outils de communication (communiqué de presse, argumentaire interne, visuel, tract...) sont à votre disposition sur le [blog de la DCDR](#). Sur ce même blog, vous retrouverez aussi les outils concernant les élections départementales.

L'objectif est bien d'influer sur les politiques locales des conseils généraux et sur les débats parlementaires afin que ces politiques et le Projet de loi de l'adaptation de la société au vieillissement aujourd'hui au Sénat, et dans quelques semaines ou mois à l'Assemblée nationale, ne permettent pas une régression des droits des personnes et de leur famille !

Alors, agissons ensemble pour contrer les menaces qui pèsent sur l'accès aux droits des personnes !

Je sais pouvoir compter sur vous !

Amicalement



Alain ROCHON